

CR DE LA RÉUNION DU CODIR DE LA SOCIÉTÉ DE TIR DE PAMIER

29 SEPTEMBRE 2026 Début : 18H34 Fin : 20H03

Présents : (13)

Aguilar Éric
Amouroux Bernard,
Bensoussan Yves,
Campos Alain,
Pereira Jérôme,
Caperan Patrick,
Galy Sylvain (arrivée 19H12),
Gerrer Laurence,
Henninger Jean-Jacques (arrivée 18H44),
Laffont Eric,
Lembourg Patrick,
Maurens Jean Pierre,
Messara Jean Claude

Absents excusés : (2) Alfonso Christophe, Arazils Marie Christine

Absents non excusés : (0)

Désignation du bureau à l'unanimité :

Président (élu lors de l'AG) : Bensoussan Yves
Vice président : Maurens Jean Pierre
Secrétaire : Alfonso Christophe
Secrétaire Adjoint : Aguilar Éric
Trésorière : Gerrer Laurence
Trésorier Adjoint : Lembourg Patrick

MPSEC France (Terrang Auterive) :

L'armurier voudrait pouvoir utiliser le stand pour faire les essais et les réglages d'armes.
Une convention doit être discutée avec eux (calibres, fréquence, privatisation)
Jean-Pierre prend la suite du dossier.

TSV :

Est-il envisageable de passer l'intégralité du stand en « TSV compatible » ?
Complicé dans un premier temps, considérer la question avec le référent Thierry Soury.

TAR :

Le calendrier des dates pour les samedis sera très prochainement mis en ligne sur le site.

Nouvelles licences à mettre sur le SIA :

Voir avec le secrétaire pour faire un rappel global aux licenciés.

Achat de munitions pour le stand :

Munitions au stand 10m il reste des munitions en 22lr court.
Peut-être s'en servir pour les initiations ou les tirs de contrôle.
Il faut relancer les armuriers au mieux disant pour du 9mm (Bernard).

Participation aux frais :

Pour la participation (aide financière fournie par le club) sur les déplacements aux championnats de France, les éventuelles factures, toute demande auprès du club non accompagnée par les factures correspondantes sera rejetée.

Membres inscrits :

370 membres à jour de leur cotisation.
25 dossiers de nouveaux à traiter début octobre.
Les adhérents non renouvelés détenteurs de catégories B seront signalés auprès de la préfecture à la date réglementaire.

Travaux à suivre :

L'isolation phonique du 25m haut sous fibralite (portes, murs, casquettes et retours) entre 10 et 15K€ dans ce budget nous prévoyons également la clôture du terrain.
Installer l'électricité (tableaux, matos, distribution, éclairage) suite à la perte de luminosité (300€)
Accès dédié au TSV (sans passer par le 25m haut)
Allonger les dos du 25m haut pour éviter les projections de douilles.
Remplacer les tapis du 25m haut par des plus récents.
Prévoir une option digicode à la place des cadenas pour les accès.

Accès dédié poste 50m.

Arbalète : bandes de caoutchouc, etc.

Rapratier le compteur électrique (Linky (de chez le voisin vers le stand) par Enedis.

Accès aux deux stands du haut (25m & TSV) :

VOTE

Deux accès différents : 11 votes

Porte commune : 1 vote

Abstention : 1 vote

Achats à prévoir :

Imprimante pour le stand des Capellas (NB/couleurs avec option scan).

Ordinateur fixe pour le stand du 10m (tour, écran et clavier)

Règlement définitif du 100m :

La liste complète des calibres autorisés est en cours de finalisation.

Donner pouvoir au nouveau président de signer pour le terrain chez le notaire :

Signature du procès verbal de délibération que Yves éditera.

VOTE : 13 "oui" => VALIDÉ

Le secrétaire adjoint :

AGUILAR Éric

Le président :

BENSOUSSAN Yves

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Eric Aguilar', written over a light blue horizontal line.A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Yves Bensoussan', written over a light blue horizontal line.